

# K FICHE D'INSCRIPTION

CQP mention karaté et disciplines associées du  
lundi 4 juillet au dimanche 10 juillet.

Lieu : **Ligue de Bourgogne de Karaté**

Dojo Régional Alain LE HETET – rue Sacha Distel  
21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR

[lbkarate@wanadoo.fr](mailto:lbkarate@wanadoo.fr)

Nom :	<input type="text"/>	Photo
Prénom :	<input type="text"/>	
Mail :	<input type="text"/>	@
Tel. :	<input type="text"/>	
Tel. port :	<input type="text"/>	
Adresse, code postal et ville :	<input type="text"/>	
N°licence :	<input type="text"/>	
N°club :	<input type="text"/>	
Grade :	<input type="text"/>	
N° DIF :	<input type="text"/>	
Discipline :	<input type="text"/>	

Prise en charge **Pôle emploi ou CIF**

A retourner avec votre lettre de motivation et le chèque de 550€  
avant le **6 juin 2011** à Ligue de Bourgogne de Karaté – rue Sacha  
Distel – 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR

# K CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Ligue de Bourgogne de Karaté

21800 Chevigny Saint Sauveur

[lbkarate@wanadoo.fr](mailto:lbkarate@wanadoo.fr)

Arnaud Dufour – [dufour.arnaud@gmail.com](mailto:dufour.arnaud@gmail.com)

06 75 18 45 22

Franck Picard – [picardfrk@gmail.com](mailto:picardfrk@gmail.com)

06 48 20 34 29

## En résumé

Formation CQP APAM mention karaté et DA  
Du lundi 4 juillet 9h au dimanche 10 juillet 18h

Lieu : **Ligue de Bourgogne de Karaté**

Dojo Régional Alain LE HETET  
Rue Sacha Distel  
21000 BOURGOGNE

Coût total :

550 € à l'ordre de la Ligue de Bourgogne de Karaté

[www.ffkarate.fr/bourgogne](http://www.ffkarate.fr/bourgogne)

Rubrique formation

**F.F. KARATÉ**  
et disciplines associées

Le Brevet d'Etat disparaît en 2011

# Enseignez le karaté contre rémunération !

## FORMATION CQP\*

Inscrite au RNCP, dispensée par la

  
**LIGUE DE BOURGOGNE  
DE KARATÉ**

Du 4 au 10 juillet  
2011 en Bourgogne

\*Certificat de qualification professionnelle de karaté et disciplines associées





# LA FORMATION CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE MENTION KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES

## Contenu de la formation

- ❖ Méthodologie de projet, gestion et communication,
- ❖ Organisation, réglementation et législation,
- ❖ Principes pédagogiques sur différents publics (baby, enfants, adolescents, scolaires, seniors de + 50 ans, personnes en situation de handicaps),
- ❖ Construction de programmes ou de cycles d'enseignements (école primaire, cycle EPS, programme body karaté, programme technique, entraînement en compétition),
- ❖ Principes d'anatomie, physiologie et biomécanique appliqué,
- ❖ Mise en place d'actions de développement.

La formation est de 50 heures et se déroulera du lundi 9 h au samedi 18 h. La journée du dimanche sera réservée aux épreuves de certification. Les cours débuteront à 8h et se termineront à 18h. Prévoir votre tenue d'entraînement et de quoi prendre des notes.

## Coûts de la formation

- ❖ Frais pédagogiques : 550 € (comprend 50 h de cours, 8 h d'épreuves de certifications, utilisation d'ordinateurs et clé USB pour les cours).

Votre conseil régional ou un OPCA peut prendre en charge, selon votre profil, cette formation habilitée. Le paiement peut s'effectuer en trois fois. Les coupons sports ANCV et les chèques vacances sont acceptés en paiement.



## PROCEDURE D'INSCRIPTION

Pour être accepté en formation vous devez :

1. Avoir obtenu le DIF, ou être en cours cette saison 2010/2011.
2. Nous faire parvenir la présente fiche d'inscription accompagnée d'une lettre de motivation proposant un projet de développement de votre discipline (ouverture de clubs par exemple) et de votre situation personnelle.

La formation est ouverte **exclusivement** aux titulaires du DIF (ou en cours) et limitée à 20 places.

Priorité est donnée dans l'ordre suivant :

- stagiaires provenant de la ligue de Bourgogne,
- stagiaires provenant des ligues de l'IR 6,
- autres stagiaires.

